

Communiqué de presse
17 janvier 2019 – 10h

CCAS
CERTIFICATION CAP HANDEO

LAI

EN PRÉSENCE DE :

- Gwendoline Galou, adjointe au maire, vice présidente du CCAS
- Catherine Robin-Desile, directrice du CCAS
- Brigitte Renault, directrice adjointe du CCAS
- Julien Peynot, directeur général de Cap Handéo
- Karine Roussel, responsable du service maintien à domicile
- Isabelle Lemoine-Fabre, responsable développement social



CONTACT PRESSE

Marie-Frédérique Rossignol
02 43 49 43 34
06 77 62 40 09

marie-frederique.rossignol@agglo-laval.fr

CCAS DE LAVAL, UNE RÉFÉRENCE DANS LES SERVICES À LA PERSONNE.

Le service maintien à domicile du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Laval a obtenu la **certification « Cap'Handéo Services à la personne »** le 23 octobre 2018 (cf annexe).

Premier établissement public à s'engager dans la démarche qualité Cap'Handéo, le CCAS de Laval garantit aux habitants en situation de handicap, de fragilité ou de dépendance, des services adaptés à leurs besoins.

La certification "Cap'Handéo Services à la personne" **valorise les services d'aide à domicile** qui assurent des **prestations de qualité** auprès des personnes handicapées et des personnes âgées. Il est obtenu sur la base d'un référentiel.

Créée avec des bénéficiaires de services et des représentants associatifs, la certification Cap'Handéo a pour **objectif de faciliter la vie à domicile** en répondant à leurs besoins et attentes grâce à :

- des accompagnements sécurisés,
- des interventions à domicile entre 6h et minuit,
- un planning modifiable,
- une solution de remplacement en cas d'imprévu,
- des auxiliaires de vie formées au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie, ...



Ce sont quelques unes des exigences incontournables du référentiel.

Le CCAS propose un accompagnement adapté et personnalisé aux besoins des personnes handicapées, âgées, fragiles ou souffrant de maladies neurodégénératives afin qu’elles puissent bien vivre chez elles et dans la ville, quel que soit leur âge ou niveau de dépendance.

La dynamique impulsée par le CCAS et l’obtention de la certification Cap’Handéo marquent la reconnaissance du travail réalisé par les équipes du CCAS et l’engagement fort de la municipalité pour un accompagnement de qualité des Lavallois au quotidien.

Le CCAS de Laval est de plus le premier service certifié Cap’Handéo Services à la personne dans le département de la Mayenne (53).



« Nous nous fixons une ambition simple : que chacun quels que soient ses difficultés, son âge et son degré de dépendance puisse bien vivre à Laval. Aux personnes fragilisées par des difficultés, par une perte d’autonomie, par une situation de handicap, le CCAS propose un accompagnement adapté et personnalisé. Nous appliquons aussi un tarif social selon les revenus, permettant aux plus précaires de bénéficier de l’ensemble de nos services ». Gwendoline Galou, adjointe au maire à la santé et vice-présidente du CCAS de Laval.

Handéo, association loi 1901, a été créée en 2007 à l’initiative des principaux organismes du handicap pour libérer le pouvoir d’agir des personnes handicapées et des personnes âgées en leur permettant de vivre pleinement chez elles et dans la cité. Son activité repose sur deux piliers :

- l’Observatoire national des aides humaines pour une meilleure connaissance des attentes et des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées,
- les démarches qualité Cap’Handéo, outils permettant aux personnes de mieux identifier les organismes proposant un service de qualité dans différents domaines : services à la personne, aides techniques, services de mobilité et bientôt les établissements et services accueillant les personnes autistes.



CERTIFICAT N°2018105312.1



LA RÉFÉRENCE HANDICAPS



CERTIFICATION

Services à la personne

- Au vu du rapport d'audit de conformité du service d'aide à domicile avec le référentiel de certification Cap'Handéo SAP Version 2,
- Après avis du Comité National de Suivi de Certification,

Le Conseil d'Administration de Handéo attribue le certificat à :

CCAS DE LAVAL
10 PLACE DE HERCÉ
53 000 LAVAL

Le présent certificat est valable jusqu'au 22 octobre 2021*

Caractéristiques certifiées :

1. L'adaptation et l'organisation du service
2. Les savoir-faire et savoir-être des professionnels
3. Les liens entre le SAP et les acteurs locaux du handicap
4. L'évaluation et l'amélioration des prestations et de la satisfaction de la personne en situation de handicap
5. Les relations entre le prestataire et Handéo
6. Le suivi de la démarche de certification

Le Représentant du
Service Certifié

Cap'Handéo garantit à toute personne en situation de handicap des prestations adaptées et sécurisées, réalisées par des intervenants à domicile qualifiés et formés.



Délivré à Paris, le 23 octobre 2018

Julien Paynot, Directeur général Handéo

Handéo - 14, rue de la Tombe Isoire - 75014 Paris
Tél. : 01 43 12 19 29 - E-mail : oontao@handeo.fr
www.handeo.fr

* sous réserve des contrôles effectués par Handéo et sauf retrait, suspension ou modification